

Cinq choses à savoir sur la pêche au chalut en eaux profondes

Le Parlement européen va débattre de la pêche de grands fonds, pointée du doigt par l'association Bloom et la blogueuse Pénélope Bagieu. Que faut-il savoir de la pêche au chalut, ou chalutage?

La pêche au chalut de fond présente des risques pour l'environnement. En France, seuls 23 navires la pratiquent.

Le **chalut** vogue en eaux troubles. Alors que des associations telles que Greenpeace ou **Bloom** -dont la pétition, soutenue par une BD de **Pénélope Bagieu**, revendique 600 000 signatures- pointent du doigt le chalutage en **eaux profondes**, le Parlement européen s'apprête à examiner un projet de **réglementation**, visant à cantonner la **pêche** de grands fonds dans des zones définies. La Commission européenne, de son côté, demandait une interdiction pure et simple. Dans cette bataille d'arguments et de chiffres, comment s'y retrouver quand on n'est ni spécialiste ni engagé?

Un chalutier, c'est quoi?

C'est un bateau de pêche. Son nom vient du filet qu'il utilise, le chalut, allongé et conique, dont le maillage doit suivre une réglementation stricte. En général, il peut faire jusqu'à 150 mètres de large pour les navires-usines et peut capturer 60 tonnes de poissons en vingt minutes. Les bateaux peuvent les traîner jusqu'à trois heures. Pour l'Ifremer, le chalut de fond "manque de sélectivité. Dans la majorité des pêcheries, cet engin capture simultanément plusieurs espèces de dimensions et de morphologie différentes. Même s'il ne pénètre pas le sédiment, le chalut de fond détériore les habitats et les organismes posés sur le fond."

Le chalut de fond est un filet conique qui racle les fonds marins.

Ifremer

La pêche au chalut, c'est mal?

L'usage de ce filet date de plusieurs siècles. Le problème est arrivé avec l'industrialisation et la surexploitation. Plus on racle les fonds marins, plus on les abîme. Et plus on pêche sans laisser le temps aux espèces de se reproduire, moins on en trouve. Donc il faut les chercher plus loin des côtes ou trouver des espèces vivant plus profondément. Personne ne s'accorde toutefois sur la façon de définir "pêche profonde": les Nations unies et le Conseil international pour l'exploration de la mer le font par la profondeur, tandis que l'Union européenne l'explique par les espèces capturées.

Si on détruit tout et qu'on ne s'inquiète pas de la reproduction ou des fonds, il n'y aura rapidement ni bateaux, ni marins, ni filiale pêche.

La pêche incriminée par les associations est celle pour laquelle le chalut est lourdement lesté et racle jusqu'à 1500 mètres de profondeur. Les poissons concernés sont la **lingue bleue**, le **sabre noir** et le **grenadier**. Leur reproduction est lente et tardive et leur nombre méconnu.

Y a-t-il des abus en France?

Côté pêcheurs français, la réponse est claire: "Nous ne sommes pas des pirates ou des destructeurs de la mer, nous lance un capitaine du Guilvinec. Au contraire, nous sommes ses sentinelles. Il faut être logique: si on détruit tout et qu'on ne s'inquiète pas de la reproduction ou des fonds, il n'y aura rapidement ni bateaux, ni marins, ni filiale pêche." Des labels et marques ont été créées, garantissant la pêche durable ou la saisonnalité (MSC, Pavillon France ou France filière pêche), des quotas et des réglementations ont été mises en place. Bref, si le pêcheur sort en mer, c'est qu'il répond aux normes européennes.

Ce type de pêche est-il vraiment de grande ampleur?

Les coûts de la pêche en eau profonde dans les eaux de l'Union européenne sont "démésurés par rapport à l'importance commerciale de ce segment d'activité, qui équivaut à seulement 1,5% des captures dans l'Atlantique Nord-Est", assure une étude de la New Economics Foundation (NEF).

La pêche profonde est la plus encadrée et contrôlée par l'Union européenne.

"Les dégâts commis par les quelques bateaux qui pratiquent le chalutage de grand fond -sauf erreur, 23 en France- sont bien moindres que le chalutage côtier ou de haut fond qui est pratiqué par des centaines de bateaux partout dans le monde, et raclent tout de la même façon, précise Patrick Cadour, auteur du blog Cuisine de la mer. A terme, il faudra aussi s'interroger sur le chalutage en général."

Est-ce qu'Intermarché suit bien la réglementation?

Scapêche est nommément dénoncé par Bloom et Pénélope Bagieu. Il s'agit de la Société centrale des armements Mousquetaires à la pêche, le premier armateur de pêche fraîche en France -suivi de Dhellemmes et Euronor. 65% de sa pêche fournit les magasins **Intermarché** et **Netto**. Son directeur général rappelle que la pêche profonde "est la plus encadrée et contrôlée par l'Union européenne". Sa flotte ne pêcherait que sur "des plaines de sable et de vase" au large de l'Ecosse et de l'Irlande.

Que faire, alors?

Côté réglementation, l'Union européenne discutera dès le 10 décembre de l'encadrement de la pratique. Le projet vise surtout à protéger les écosystèmes les plus vulnérables, et prévoit d'imposer des études d'impact environnemental sur les zones visées. Cependant, la France n'est pas la seule à grincer des dents. "Une large coalition -qui regroupe les organisations nationales de pêche françaises, espagnoles, irlandaises, anglaises, écossaises, danoises, polonaises, portugaises, allemandes- s'est constituée pour contester la rationalité et le bien-fondé de la proposition", souligne le Comité national des pêches.

Côté consommateur, il faut bien lire les étiquettes et, si l'on est contre cette pêcherie, éviter les trois espèces concernées. Il faut également faire attention aux zones de pêche et à la saison. "Commençons par arrêter de manger du surimi. C'est tout aussi destructeur, voire plus", ajoute Patrick Cadour. Le surimi est fabriqué avec les filets de merlan bleu des mers du Nord ou encore le colin d'Alaska, surexploités par d'autres pays pêcheurs au chalut moins réglementés que la France.